



Droit administratif ou juridiques pour une demande de pension

Par **vanuatu**, le **12/08/2010 à 12:29**

Bonjour,
Je me bat depuis que j'ai obtenu la garde de mes enfants (Sept 2003) pour une aide financière vis à vis de mon ex, mes démarches on jamais abouti pour faute de preuve. Sachant que je n'ai même pas droit à la l'allocation de soutien familial de la CAF !
Le père nous à plus donner signe de vie depuis, puis en 2009 Mr X refait surface en France (il était en Gouadeloupe) il vie avec sa copine, reste toujours au chômage et voit les enfants quand cela l'arrange.
J'ai refais une démarche auprès du TGI de Créteil afin de fixer une pension alimentaire ma question est la suivante :
1/ Est ce que j'ai une chance d'avoir une aide financière malgré qu'il est au chômage ou même par la CAF ?
2/ Dois-je m'entretenir avec un médiateur familial juridique ?
Honnêtement je ne sais plus quoi faire aider moi s'il vous plait !
Merci d'avance pour votre aide précieuse.